

# Hollande s'en prend à nouveau aux LBO

CAPITAL-INVESTISSEME



*François Hollande veut que le législateur revienne sur la procédure des LBO. Copyright Reuters*

Christine Lejoux | 18/04/2012, 17:35 - 528 mots

**Le candidat socialiste à la présidentielle affirme que « le législateur devra revenir sur cette procédure » d'acquisition d'entreprises par des fonds d'investissement.**

François Hollande persiste et signe. Le candidat socialiste à la présidentielle - qui avait déjà dit tout le mal qu'il pensait des LBO (Leverage Buy-Out : acquisition par endettement) lors de la présentation de son programme, en début d'année - a déclaré, mercredi, que « le législateur devra revenir sur cette procédure (des LBO). » Des propos tenus aux représentants du personnel de l'usine de chariots-élévateurs Still-Saxby, à Montataire, dans l'Oise. Détenue par le groupe allemand Kion, lui-même propriété du fonds de LBO américain KKR et de la banque Goldman Sachs, l'usine procèdera à des licenciements à partir de septembre.

## **Réduire la déductibilité des intérêts**

En janvier, François Hollande avait indiqué que l'une des mesures-phares de son programme résiderait dans la réduction de la déductibilité des intérêts des emprunts contractés par une entreprise - ou un fonds - pour en acquérir une autre. Or la déductibilité - du résultat imposable - des intérêts de la dette d'acquisition constitue un pilier de la rentabilité des fonds de LBO. Destinée à décourager les investissements purement financiers et à faire la chasse aux niches fiscales, cette mesure rapporterait quatre milliards d'euros à l'Etat.

## **« Des financiers qui prennent la substance d'une entreprise »**

Si François Hollande veut remettre à plat la technique du LBO, c'est parce que « vous n'en êtes pas les seules victimes », a insisté le candidat PS à l'Elysée, en s'adressant aux salariés de Still-Saxby. Et d'expliquer : « C'est toujours le même processus : un groupe financier vient, reprend pour une

somme modique les capitaux d'une entreprise, et se rémunère en se faisant rembourser ses emprunts par les bénéfices de l'entreprise. (?) Le législateur aura à revenir sur le LBO, de façon à le réserver exclusivement aux salariés et aux cadres d'une entreprise, et pas à des financiers qui viennent prendre la substance d'une entreprise et la vendre après. »

### **Les effectifs des PME détenues par des fonds ont augmenté de 4,2% en 2010**

Une vision quelque peu caricaturale des LBO, sachant que les fonds ne rachètent pas forcément les sociétés à l'encan, loin de là. Au second semestre, dans la zone euro, les fonds de LBO ont en moyenne payé leurs cibles 7,5 fois l'excédent brut d'exploitation, un multiple identique à celui offert par les acquéreurs industriels, selon le baromètre établi par la société de private equity Argos Soditic. Les fonds de LBO ne sont pas non plus forcément synonymes de destructions d'emplois : les sociétés françaises appartenant à des fonds, lesquelles sont à près de 80% des PME, ont vu leurs effectifs croître de 4,2%, en moyenne, en 2010, alors que l'emploi dans l'ensemble des PME de l'Hexagone a augmenté de 1,9% seulement cette même année, selon une enquête publiée fin 2011 par l'Association française des investisseurs en capital et le cabinet Ernst & Young.

## **A VOIR SUR LE WEB**

---

### **François Hollande, candidat socialiste à l'élection présidentielle**

